



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@communededalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
à l'école de MORTROUX,*

La Foulerie n° 4

le JEUDI 23 MAI 2019

à 20H

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du P.V. du 25.04.2019
2. Compte communal 2018 - Approbation
3. Arrêtes de police
4. Sécurité routière – Proposition de règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – Projet d'arrêté ministériel – Franchissement des feux tricolores par les cyclistes -Berneau – Carrefour N608/N627/Rue de Warsage - Avis
5. Sécurité routière – Adoption d'un règlement complémentaire communal – Extension de la zone d'agglomération – Rue de Mons à Bombaye
6. Sécurité routière – Adoption d'un règlement complémentaire communal – Extension de la zone d'agglomération – Rue du Vicinal à Neufchâteau
7. Fabriques d'églises de Berneau – Bombaye – Dalhem – Feneur – Neufchâteau – Mortroux – Saint-André – Warsage – Comptes 2018 – Approbations
8. Plan d'investissement communal 2019-2021 – Approbation
9. Enseignement communal - Règlement d'ordre intérieur de la Commission Paritaire Locale (CoPaLoc) – Approbation
10. Enseignement communal – Appel à candidatures pour l'admission au stage d'un directeur à l'école de Warsage
11. ASBL Blegny-Mine – Désignation d'un représentant de la Commune à l'assemblée générale et au conseil d'administration – Ratification
12. FINIMO – Désignation d'un candidat administrateur au sein du conseil d'administration
13. ASBL Agence Immobilière Sociale (AIS) du pays de Herve – Désignation des représentants de la Commune à l'assemblée générale et au conseil d'administration
14. Régionale Visétoise d'Habitations (RVH) – Désignation des représentants de la Commune à l'assemblée générale et au conseil d'administration
15. RESA S.A. Intercommunale – Adhésion, acquisition à titre gratuit de deux actions et adoption du projet de statuts - Désignation des délégués de la Commune à l'assemblée générale
16. Statut administratif du personnel communal – Dispositions particulières – Modification – Personnel d'entretien – Auxiliaire professionnel(le)
17. Plan de Cohésion Sociale 2020-2025 – Approbation
18. Service social de la Commune – Délocalisation dans le but de centraliser tous les services sociaux (CPAS et Commune) sur le site du CPAS à Warsage au 01.08.2019 - Décision de principe

Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000
LIEGE



COMMUNE de
4607 DALHEM
Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@communededalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :

B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif

Ligne directe :

04/374.74.32

Courriel :

beatrice.debattice@commune-dalhem.be

EXTRAIT DU CODE
DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de
résolution, si la majorité de ses membres en
fonctions n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convo-
quée deux fois sans s'être trouvée en
nombre compétent, elle pourra, après
une nouvelle et dernière convocation,
délibérer quel que soit le nombre des
membres présents sur les objets mis
pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra*

à l'école de MORTROUX,

La Foulery n° 4

le JEUDI 23 MAI 2019

à 20H

ORDRE DU JOUR

HUIS CLOS

1. Approbation du P.V. du 25.04.2019
2. Personnel administratif contractuel – Demande de congé parental -
Ratification
3. Personnel communal contractuel, volontaire et ALE (services travaux,
entretien, surveillances écoles) – Désignations – Ratifications
4. Personnel enseignant temporaire – Désignations – Ratifications
5. Personnel enseignant – Nominations à titre définitif
6. Personnel enseignant définitif – Mise à la pension de retraite

Dalhem, le 14 mai 2019.

La Directrice générale,

J. LEBEAU



Le Bourgmestre,

A. DEWEZ